

Zeitschrift: Archives des sciences physiques et naturelles
Herausgeber: Société de Physique et d'Histoire Naturelle de Genève
Band: 8 (1926)

Artikel: La répartition du cancer, selon les races humaines, en France
Autor: Pittard, Eugène
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-742449>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il semble donc également que dans ces nouvelles conditions la proligère ne laisse pas passer (ou laisse passer très faiblement) les sels de fer.

Dans une dernière série d'expériences, nous avons anesthésié la proligère de deux cysticerques avec du chloroforme; ils sont ensuite plongés pendant 3 heures dans $\text{NaCl } 10 \text{ ‰} + \text{FeK}^4(\text{CN})^6$

Liquide interne : +++ (réaction très forte).

2 cysticerques ont leur proligère fixée par l'alcool à 90°.
Mêmes conditions d'expérience que précédemment.

Liquide interne: +++ (réaction très forte).

Conclusion: la membrane cuticulaire laisse passer les sels de fer, mais la proligère vivante (dans les conditions de durée de nos expériences et pour les dilutions de sel ferrique utilisées), s'oppose à leur passage ou ne le laisse que difficilement passer

Nous essayons maintenant d'augmenter la concentration du sel de fer, de varier les sels de fer, de varier les conditions du milieu extérieur afin de voir si les phénomènes observés se généralisent. L'expérience cruciale consisterait à injecter le sel de fer à l'hôte et à observer s'il passe dans le cysticerque.

(Laboratoire de parasitologie de l'Université).

Eugène PITTARD: *La répartition du cancer, selon les races humaines, en France.*

Depuis de nombreuses années je recueille la documentation relative à certaines maladies, pour étudier statistiquement celles-ci en fonction de l'âge, du sexe, de la race et des milieux. Il est une de ces statistiques biologiques dont l'intérêt médical et social dépasse à mes yeux toutes les autres: celle relative au cancer.

Je me suis demandé si toutes les races humaines étaient également atteintes par ce fléau. Nous n'avons sur ce point que des renseignements extrêmement médiocres. Une étude prélimi-

naire ¹ m'a montré que certaines races — si les statistiques utilisées peuvent être considérées comme valables — sont beaucoup moins atteintes que d'autres par le cancer. En Europe, il m'est apparu que la race Nordique (*Homo europaeus*) était la plus touchée et la race Méditerranéenne (*Homo meridionalis*) l'était le moins. La race dite Celtique ou Cévenole (*Homo alpinus*) semblait avoir un taux de mortalité intermédiaire. Je ne dis rien pour le moment des autres races ².

Ce n'était là qu'une première esquisse.

Les résultats d'une telle enquête, pouvant éclairer l'étiologie du cancer et devenir le point de départ de recherches nouvelles, il fallait aller plus avant dans le problème. La France est un pays qui peut nous fournir, à l'égard d'un rapport possible entre la race et le cancer, les documents les plus probants. En effet, les recherches anthropologiques ont montré qu'elle possède sur son territoire trois races humaines principales : celles qui ont été indiquées ci-dessus, et leur répartition géographique a pu être assez bien délimitée ³.

C'est ainsi que la race Nordique habite les départements septentrionaux, proches de la Belgique et de l'Océan. Les représentants de l'*Homo meridionalis* sont répandus dans les départements qui touchent la Méditerranée et dans quelques-uns de ceux qui sont pyrénéens. La race Cévenole est principalement cantonnée dans les régions montagneuses des Alpes et du Massif central.

Quelle est la valeur des statistiques de la mortalité par cancer en France ? Dans certains départements elles sont bonnes, dans d'autres, elles sont assurément très médiocres. Celles qui apparaissent comme les moins acceptables proviennent des départements où les taux de mortalité sont indiqués comme par-

¹ Eugène PITTARD, *Le Cancer dans les races humaines. — Etude sur la répartition géographique et ethnique du cancer*. Mém. de la Soc. de Géogr., Genève, 1925.

² Aucune de ces races, bien entendu, n'est pure. Elles sont représentées par des majorités plus ou moins considérables.

³ Il reste, cela va sans dire, certaines obscurités. Plusieurs régions réclament encore des enquêtes ethnologiques plus approfondies, mais nous avons déjà les moyens de délimiter approximativement les domaines géographiques de ces races.

ticulièrement bas: l'Aveyron, la Lozère, le Tarn et Garonne, etc. Nous éliminerons ces départements de nos préoccupations actuelles.

Quant aux départements que nous avons conservés pour nos comparaisons, nous pouvons croire, sur l'avis de personnes bien informées, que leurs statistiques médicales, si elles ne sont pas parfaites, sont néanmoins comparables entre elles.

J'ai dressé, d'une part, les cartes départementales des taux de mortalité par cancer des personnes âgées de 40 ans et plus, et, d'autre part, les cartes de la répartition des races principales en France ¹. Les cartes ethniques ont été établies à l'aide des éléments morphologiques et descriptifs suivants: taille, indice céphalique, couleur des yeux et des cheveux.

Pour chacune des zones ethniques ainsi délimitées j'ai calculé, à l'aide des taux départementaux de mortalité, la moyenne des taux cancéreux. J'obtiens les résultats suivants:

	Taux moyen de mortalité.
Départements peuplés en majorité par les représentants de l' <i>Homo europaeus</i>	30.63
Départements peuplés en majorité par les représentants de la race Cévenole	14.57
Départements peuplés en majorité par les représentants de l' <i>Homo meridionalis</i>	13.90

On voit que les Français ne sont pas tous égaux devant la mort par cancer. Il y a selon les lieux — mais ici cela veut dire selon les races — une hiérarchie certaine des taux de mortalité cancéreuse.

La France qui est comme une synthèse ethnique de l'Europe confirme ce que nous a montré une étude d'ensemble des pays européens.

* * *

Evidemment plusieurs réserves doivent être formulées. La plus importante est celle qui touche à la valeur des statistiques médicales.

¹ Ces cartes seront publiées ailleurs. Elles montrent en particulier ce fait intéressant que les invasions germaniques en France ont été l'œuvre de véritables Germains de race.

A leur sujet je voudrais faire cette remarque :

Certains départements possédant des grandes villes et des centres hospitaliers importants ont des taux de mortalité qui ne dépassent pas — ou n'atteignent pas — les taux des départements les plus voisins qui pourraient, tout naturellement, envoyer leurs malades cancéreux dans ces centres hospitaliers.

Nous n'avons donc pas à envisager une action tentaculaire de ces grands centres hospitaliers qui fausseraient les moyennes départementales ¹.

O. SCHOTTÉ. — *La régénération de la queue d'Urodèles est liée à l'intégrité du territoire caudal.*

Après avoir été développée d'abord par E. Guyénot, l'idée représentant l'organisme comme une « mosaïque de territoires » est entrée dans le domaine des réalités par la démonstration de l'existence de territoires spécifiques de régénération. E. Guyénot et V. Bischler et M^{lle} Bischler ont pu mettre en évidence l'existence, chez le Triton, de territoires « pattes » à potentialités définies. M^{lle} M. Vallette (1926) a déterminé l'existence d'un territoire « museau » chez le même animal. Reprenant les expériences de P. Locatelli, E. Guyénot et O. Schotté (1926) ont pu mettre en évidence, par la méthode de la déviation des troncs nerveux de la patte l'existence de deux territoires nouveaux — un territoire « crête » et un territoire « queue ». Le fait que des troncs nerveux de la patte d'un Triton, affleurant dans la région de l'épaule pour les pattes antérieures, dans la région du bassin pour les pattes postérieures, puissent y provoquer la formation de pattes hétérotopiques, montre que le territoire « patte » s'étend bien au-delà de ses limites apparentes. Il en est de même lorsque des nerfs de la patte postérieure, déplacés au-dessus de la région du cloaque provoquent la formation d'une queue.

S'il existe réellement un territoire « queue », il doit être possible, de même que cela avait été obtenu par M^{lle} M. Vallette

¹ Les documents d'où cette note a été extraite seront publiés ailleurs et avec tous les détails nécessaires.